



Facile à lire et à comprendre

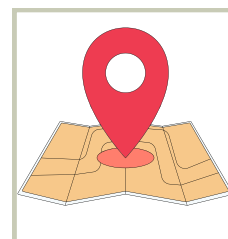


Livret d'accueil ***EHPAD LES CONSULS***



ADRESSE DE L'EHPAD

Rue du Cap de Ville 46 600 MARTEL



NUMERO DE TELEPHONE DE L'EHPAD

05.65.27.03.60





Facile à lire et à comprendre.

Ce livret est écrit en Facile à lire et à comprendre.

Les textes et la mise en page sont adaptés pour être compris par les personnes qui ont des difficultés pour lire.

SOMMAIRE DU LIVRET D'ACCUEIL

BIENVENUE A L'EHPAD	PAGE 4
MON ADMISSION	PAGE 5
MON SEJOUR	PAGE 6
MA VIE SOCIALE	PAGE 7
LES TARIFS	PAGE 8
MES DONNEES PERSONNELLES	PAGE 9

BIENVENUE A L'EHPAD

HISTORIQUE

- 1738 Hospice
- 1960 Création d'un bâtiment neuf.
- 1973 Départ des religieuses et création d'un poste de Directeur.
- 1984 Création d'un nouveau bâtiment.
Total du nombre de lits = **103**.
- 1992 L'établissement devient : "Résidence Les Consuls : maison de retraite".
- 2002 Transformation de la maison de retraite en EHPAD.
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.
- 2008 Début des travaux d'agrandissement, d'humanisation et de restructuration.



103 lits



Dont 23 lits en
Unité protégée (UP).



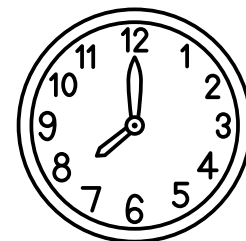
MON ADMISSION

L'ADMISSION

Le service admission se trouve à l'accueil de l'EHPAD.

Le service admission est ouvert :

- Du **lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.**



Une commission admission valide le dossier.

La commission est composée :

- du Directeur,
- du médecin coordonnateur,
- de la cadre de santé,
- de la psychologue
- du référent admission.



Le dossier est composé :

- d'une partie administrative
- d'une partie médicale

MES AIDES

Je peux recevoir du Conseil Départemental :

- l'Aide Sociale à l'hébergement
- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



MON ENTRÉE

Je dois lire et signer les documents d'entrée :

- Le contrat de séjour
- Le règlement de fonctionnement



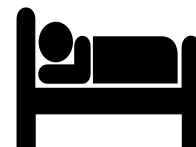
MON SEJOUR

MA CHAMBRE

Je dispose d'une chambre individuelle.

La chambre est composée d'un :

- lit
- chevet
- chaise
- fauteuil
- salle de bain privative
- des équipements : prise de télévision, de téléphone et un appel malade.



Je peux personnaliser ma chambre avec des petits objets.

Je peux installer un téléviseur personnel.

Je dois avoir l'accord des services techniques.

Certains appareils électroménager sont interdits :

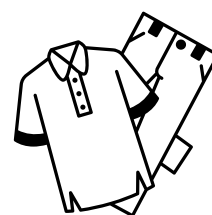
- cafetière, bouilloire,
- multiprises....



MON LINGE / MES AFFAIRES

Je prévois des habits en quantité suffisante.

Les lingères marquent le linge dès l'arrivée dans l'EHPAD.



Je prévois une trousse de toilette avec :

- peigne, brosse à cheveux
- dentifrice et brosse à dents
- shampoing et gel douche
- rasoir
- produits de soins (crème, laque à cheveux, etc)



MES ANIMAUX

Je peux entrer à l'EHPAD avec mon animal de compagnie.

Je dois pouvoir m'en occuper de façon autonome.

Je dois signer la convention et la respecter.

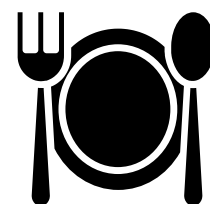


MA VIE SOCIALE

LES REPAS ACCOMPAGNANTS

Je peux inviter mes proches à déjeuner et à dîner avec moi.

Les tarifs des repas en semaine et le week-end et les jours festifs sont affichés à l'accueil et sur le site internet.



LE DROIT AU CULTE

Un office catholique est célébré tous les 15 jours.

Une liste avec les différents cultes se trouve en annexe du livret.

Je peux pratiquer la religion de mon choix.

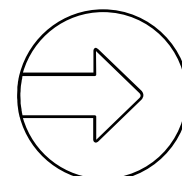
Le personnel respecte ma religion.

Je suis traité comme les autres.

LES ACTIVITÉS SUPPORT

Je peux participer aux animations, à la balnéothérapie et à l'Activité Physique Adaptée.

Du lundi au vendredi, en collectif ou individuel.



MON DROIT D'ALLER ET VENIR

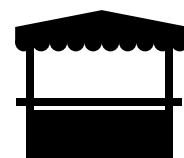
Je peux circuler librement à l'intérieur et à l'extérieur de l'EHPAD.

Je préviens les soignants et les agents de l'accueil de ma sortie extérieure de l'établissement.

LES LIENS EXTERIEURS

Les jours de marché à Martel :

- mercredi et samedi
- de 8h00 à 13h00



Les échanges intergénérationnels :

- avec les écoles de Martel et de Brive



Je peux participer à la vie culturelle de Martel (exposition, manifestations diverses, etc).

LES TARIFS

LE TARIF JOURNALIER



Le tarif est composé de trois parties :

- l'hébergement : prestations d'administration, d'hôtellerie, d'animation
- la dépendance : calculé selon la dépendance de la personne (GIR)
- le soin : prix de journée payé par l'Assurance Maladie

Mon reste à charge est le tarif hébergement et dépendance.

Je dois demander l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) pour être remboursé.

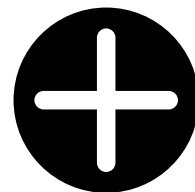
Dans le prix de journée je retrouve :

- l'hébergement
- la nourriture
- les soins paramédicaux et médicaux
- les changes
- le blanchissage du linge
- la fourniture et l'entretien du linge de lit, de table et de toilette.

LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Je dois prévoir en supplément :

- les honoraires des médecins spécialistes
- les soins non prescrits par le médecin
- les frais de déplacement en taxi / VSL
- les frais de coiffure
- le téléphone



MES DONNÉES PERSONNELLES

INFORMATION SUR LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)



Mes données sont gardées par une personne de confiance.

L'EHPAD s'engage à protéger et respecter la confidentialité de mes données.

Mes données sont collectées pour une bonne raison.

L'EHPAD a besoin de mes données pour m'aider au quotidien dans mon hébergement.

L'EHPAD pourra aussi avoir des informations sur l'état de ma santé pour mieux s'adapter à mes besoins.



Mes données sont demandées de manière justifiée.

L'EHPAD traite les informations sur mon état de santé afin de remplir ses missions d'intérêt public. Ces missions sont définies par la loi et permettent à L'EHPAD de traiter de mes données de santé.

J'ai des droits sur mes données.



Droit à l'information



Droit d'accès



Droit de rectification



Droit d'opposition ou de suppression



Droit à la limitation



Droit à la portabilité

MES DONNÉES PERSONNELLES

L'EHPAD me garantit la possibilité d'accéder, effacer, rectifier, fixer et déplacer mes données comme je le veux.

Je ne suis pas seul pour exercer mes droits.

L'EHPAD dispose d'une personne qui peut m'aider si je souhaite avoir des informations sur mes données ou si je veux exercer mes droits.



Délégué à la protection des données (DPO) / Référent-RGPD

Par email :
dpo@ehpad-martel.fr

OU

Par courrier :
RUE DU CAP DE VILLE
46600 MARTEL



La CNIL, l'organisme Français spécialiste des données personnelles peut aussi m'aider.